

Divers



**On passe
facilement à côté
de la maltraitance
des aînés...**

Qu'est-ce que la maltraitance des aînés ?

« Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne ». (Article 378 CWASS)

Quelles en sont les différentes formes ?

Psychologique : harcèlement, humiliation, infantilisation, insultes, tutoiement imposé, ...

Financière : détournement de pension, achat ou vente forcée, abus financiers ...

Négligence : manque d'aide dans la vie quotidienne compromettant la santé, la sécurité, le bien-être.

Civique : non considération des choix et des souhaits, abus de signature et de procuration, privation de liberté, des papiers d'identité, ...

Physique : coup, brûlure, pincement, abus sexuel, soin ou geste brusque, ...

« Bien sûr, j'avais voulu que ma fille soit présente l'autre jour chez le docteur X... Il discutait avec moi de mes tracas, de mes douleurs de ma tristesse... Ma fille me faisait la morale, minimisait mon deuil, mes douleurs d'arthrose... Et puis je me suis tue pour ne pas lui faire de peine et aussi parce que tout cela ne servait à rien... Ils ont décidé ensemble de ne pas m'opérer du genou parce que la convalescence allait être trop lourde... pour elle... »

Que propose l'A.s.b.l. Respect Seniors ?

Respect Seniors, Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, propose un accompagnement psychosocial individualisé des situations particulières de maltraitance. Toute personne en questionnement peut appeler le :

0800/30.330.

Les professionnels psychosociaux sont tenus au secret professionnel. Ils proposent notamment une écoute, un temps de réflexion, un soutien, ainsi que des renseignements sur les services et les démarches possibles. Ils peuvent également se déplacer gratuitement à domicile, en institution ou à l'hôpital.

L'A.s.b.l. réalise aussi des séances de sensibilisation et des formations sur la problématique à la demande de tout public intéressé.

« Parce que j'ai 85 ans, j'ai atteint semble-t-il, l'âge où le tutoiement est universel, la pudeur dépassée et l'intelligence, une vieille histoire... »

« Mon petit-fils vient me voir chaque samedi, ça me fait bien plaisir ! Il me raconte sa vie, ses copines, ça me distrait... Il va aussi faire les courses pour moi. Je vois bien qu'il dépense plus que nécessaire mais je le laisse faire, même si je ne suis pas d'accord. J'ai bien trop peur qu'on se fâche et qu'il ne vienne plus me voir... »

Pour en savoir plus : **0800/30.330** - Les jours ouvrables de 9h à 17h - www.respectseniors.be -
Antenne du Luxembourg : 061/65.81.11 - luxembourg@respectseniors.be